

Réf: Dossier N° : 54498

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ETS AOKA SARLU »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE, 7EME TRANCHE, 23 BP
1497 ABIDJAN 23**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 19 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ETS AOKA SARLU » .

Objet: Achat-Vente de boisson ;Ameublement ;Import-export ;Fournitures de bureau ;Divers ;

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE, 7EME TRANCHE, 23 BP
1497 ABIDJAN 23**

GERANT: Monsieur AKOUNDOU OURA KOUAME ARNAUD.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-24663 du 19/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22205 du 19/09/2018

